



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 7 mars 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 17 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

- 0.0 MOT D'OUVERTURE;**
1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2.0 INVITÉ(S);
2.1 Aucun invité.
3.0 BONS COUPS DES CITOYENS
3.1 Madame Rollande Vigneux – Pour la mise sur pied du projet de la bibliothèque roulante;
4.0 PROCÈS-VERBAUX
4.1 Adoption du procès-verbal du 16 février 2016; **Annexe 4.1**
5.0 ADMINISTRATION FINANCE;
5.1 Liste des comptes à payer ; **Annexe 5.1**
5.2 Registre des chèques émis ; **Annexe 5.2**
6.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES
6.1 Octroi d'un mandat à madame Karine Thibault pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources ;
6.2 OTJ de Danville ;
6.2.1 Embauche de madame Renée-Lyne Bazin pour l'organisation de l'OTJ d'été ; **Annexe 6.2.1**
6.2.2 Octroi d'un montant de 1 500\$ à l'OTJ pour la saison estivale 2016 ;
6.2.3 Adoption des tarifs pour les inscriptions à l'OTJ ; **Annexe 6.2.3**
6.2.4 Adoption des taux horaires pour les employés de l'OTJ 2016-2017 ;
6.3 Comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés – désignation des membres faisant partie du comité ; **Annexe 6.3**
7.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)
8.0 TOUR DE TABLE DES ÉLUS
9.0 ADMINISTRATION DIVERS
9.1 Approbation du tracé projeté pour une nouvelle ligne électrique sur le chemin Benjamin ; **Annexe 9.1**
9.2 Modification des heures d'ouverture de l'hôtel de ville ;
9.3 Mise en vente du 52, Daniel Johnson – octroi du mandat à Hélène Dupont ;
9.4 Parc Grenier – octroi du contrat pour l'acquisition de modules et mobilier urbain ;
9.4.1 Jambette pour le module de jeux ;
9.4.2 GO-Élan pour le mobilier urbain et la balançoire parent-enfant
9.5 Adoption d'une politique de soutien au développement de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie ; **Annexe 9.5**
10.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
10.1 Octroi du contrat pour l'achat d'une benne à asphalte isolée **Annexe 10.1**
11.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS
11.1 Ordre des Urbanistes - exemption assurance responsabilité civile; **Annexe 11.1**
12.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

13.0 SERVICE INCENDIE

- 13.1 Autorisation pour la signature de l'entente d'entraide avec la municipalité de St-Claude ;
13.2 Groupe GPI – Autorisation pour signer l'entente de service 2016 ;

Annexe 13.2

14.0 DEMANDES DIVERSES

- 14.1 Chevaliers de Colomb de Danville – Demande pour l'installation du chapiteau de la fête au village sur la 1ere avenue, face au bâtiment des Chevaliers ; **Annexe 14.1**
14.2 Symposium des arts de Danville – Demande pour l'installation du chapiteau sur la rue Grove et pour la désinstallation de ce dernier mardi matin au lieu du lundi soir ;
14.3 Monsieur Laurent Roy – demande pour la réinstallation d'une clôture mitoyenne entre le parc Boudreau et son terrain ; **Annexe 14.3**
14.4 Mante du Carré – demande pour l'installation de signalisation pour les marchés publics **Annexe 14.4**
14.5 Salon des aînés 2016 – Demande de soutien financier **Annexe 14.5**
14.6 École secondaire du Tournesol (Windsor) – demande de commandite pour le gala Tournesol d'or **Annexe 14.6**
14.7 UPA – Tenu du Sécurijour au Centre communautaire Mgr Thibault ; **Annexe 14.7**
14.8 Conseil des commissaires de la commission scolaire des Sommets – Demande d'appui au projet de loi 86 **Annexe 14.8**
14.9 Défi handicap des Sources – Service d'accompagnement aux enfants handicapés – ARLPPHE **Annexe 14.9**
14.10 Festival des Gourmands d'Asbestos – demande de commandites ; **Annexe 14.10**
14.11 Domaine Boudreau – journée plaisir d'hiver sucré – demande d'assistance technique **Annexe 14.11**
14.12 Demande de commandite pour la compétition provinciale des pompiers 2016 – 1 500\$ **Annexe 14.12**
14.13 Chevaliers de Colomb – Autorisation pour tenue de l'activité du Pain Partagé le 25 mars **Annexe 14.13**

15.0 CORRESPONDANCE

- 15.1 Journée de la persévérance scolaire – remerciement pour la participation à la 7^e édition **Annexe 15.1**
15.2 Corporation de l'Étang Burbank – dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 **Annexe 15.2**
15.3 Ministère des Transports du Québec – Réponse à la demande de réduction de limite de vitesse et de modification à la signalisation sur la route 116 – transport scolaire ; **Annexe 15.3**
15.4 Ministère des Transports du Québec – Réponses aux demandes de Danville – automne 2015 **Annexe 15.4**
15.5 MMQ – Notre part de la ristourne de 4 000 000\$ - 11 962\$ pour 2015 ; **Annexe 15.5**
15.6 ADS – Invitation à célébrer l'adoption d'une nouvelle approche « Centre scolaire communautaire », le 15 mars 2016 de 16h à 17h30 ; **Annexe 15.6**
15.7 Carnaval des glaces – remerciement pour la commandite 2016 ; **Annexe 15.7**
15.8 Maison des familles FamillAction – remerciement pour commandite **Annexe 15.8**

16.0 VARIA

- 16.1 Rando- Québec – listing des sentiers de l'étang Burbank parmi les sentiers des Cantons-de-l'Est
16.2 Invitation à l'AGA du Symposium des arts – 10 mars prochain **Annexe 16.2**
16.3

17.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

18.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE:

79-2016-Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour est adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

INVITÉ(S):

Aucun invité.

BONS COUPS DES CITOYENS

- **MADAME ROLLANDE VIGNEUX** – Pour la mise sur pied du projet de la bibliothèque roulante;

Madame Rollande Vigneux est membre du comité de la politique familiale et municipalité amie des aînés, bénévole à la bibliothèque de Danville et de plus, elle a mis sur pieds un service de bibliothèque roulante pour les personnes aînées sur le territoire de la municipalité. Ce prêt de livres est effectué sans frais, sans date de retour et les livres sont livrés au domicile des utilisateurs. Lorsque la personne a terminé son livre, elle peut communiquer avec madame Vigneux et cette dernière échangera le livre pour un nouveau. Madame Vigneux a reçu plus de 1000 livres en anglais et en français depuis qu'elle a débuté ce service en mai 2015. Les livres disponibles sont des romans, des biographies, des livres de croissance personnelle, des livres sur les plantes, etc. Il y en a pour tous les goûts. L'objectif du service est de briser l'isolement des personnes âgées en les faisant vivre avec les personnages des romans, ainsi que d'améliorer leur qualité de vie en leur permettant de continuer à lire sans se préoccuper de la date de retour du livre. Lire fait travailler l'imaginaire et la mémoire et ça permet aux personnes âgées de continuer à apprendre tout en se divertissant.

PROCÈS-VERBAUX

80-2016-Adoption du procès-verbal du 16 février 2016;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 16 février 2016 soit adopté tel que soumis et que dispense de lecture en soit effectuée, le tout considérant que l'ensemble des élus ont eu la possibilité de le consulter avant la séance publique et d'émettre leurs commentaires sur celui-ci.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION FINANCE;

81-2016-Liste des comptes à payer ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la liste des comptes à payer soit approuvée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 295 214,02\$.

ADOPTÉ.

82-2016-Registre des chèques émis ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis soit approuvée, le tout pour une somme totalisant 154 614,78\$.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

83-2016-Autorisation pour une rencontre avec madame Karine Thibault pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la directrice générale est autorisée à rencontrer madame Karine Thibault pour discuter avec elle du mandat que la ville de Danville veut octroyer pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources dans le but de clarifier le mandat et de permettre à madame Thibault de déposer une offre de services en lien avec ce mandat.

ADOPTÉ.

OTJ de Danville ;

84-2016-Embauche de madame Renée-Lyne Bazin pour l'organisation de l'OTJ d'été ;

ATTENDU QUE madame Marie-Soleil Comeau, coordonnatrice de l'OTJ d'été est actuellement en congé de maternité et qu'elle est dans l'impossibilité d'assumer la coordination de l'OTJ d'été de Danville pour la saison estivale 2016 ;

ATTENDU QUE madame Renée-Lyne Bazin a assuré la coordination de l'OTJ de la relâche du mois de mars 2016, en remplacement de madame Comeau ;

ATTENDU QUE madame Renée-Lyne Bazin a déposé une demande à la ville de Danville pour occuper le poste de coordonnatrice adjointe de l'OTJ estival 2016, en collaboration avec madame Carole Bédard ;

ATTENDU QUE madame Bazin s'occuperait également d'assurer la coordination des activités de la piscine municipale, en plus de combler des heures comme animatrice, le cas échéant ;

ATTENDU QUE madame Marie-Soleil Comeau ainsi que madame Carole Bédard appuient la candidature de madame Renée-Lyne Bazin et qu'ils demandent au conseil de ville de Danville d'approuver comme embauche ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Renée-Lyne Bazin à titre de coordonnatrice adjointe de l'OTJ estival 2016 et ce, selon les conditions salariales en vigueur pour la municipalité.

ADOPTÉ.

85-2016-Octroi d'un montant de 1 500\$ à l'OTJ pour la saison estivale 2016 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la ville de Danville octroi une somme de 1 500\$ à l'OTJ pour l'organisation des activités de la saison estivale 2016.

ADOPTÉ.

86-2016-Adoption des tarifs pour les inscriptions à l'OTJ ;

ATTENDU QUE depuis 2013, la ville de Danville a procédé à une augmentation constante des tarifs de l'OTJ ;

ATTENDU QUE pour l'année 2016, il est convenu de procéder à un gel des tarifs ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que les tarifs de l'OTJ d'été 2016 soit maintenu au même taux que celui de 2015 et qu'ils se chiffrent comme suit :

Frais relatifs à l'OTJ d'été 2016 :

- Inscription au coût de 85\$ en tout temps (il n'y a pas de période de préinscription) pour les enfants locaux et de 120\$ pour les enfants provenant de l'extérieur du territoire ;
- Inscription à l'OTJ :
 - 1^{er} et 2^e enfant au coût régulier ;
 - les 3^e et 4^e enfants :
 - Danville : 40\$
 - Extérieur de Danville : 60\$
 - 5^e enfants et suivant :
 - Danville : gratuit
 - Extérieur : 60\$
- Cours de natation offerts au coût de 50\$: 1^{er} et 2^e enfant 100% du tarif, 3^e et 4^e enfant à 50% du tarif et les enfants subséquents sans frais ;
- Cours de tennis offerts au coût de 50\$: 1^{er} et 2^e enfant 100% du tarif, 3^e et 4^e enfant à 50% du tarif et les enfants subséquents sans frais ;
- Service de garde : 35\$ par semaine et par enfant payable le premier jour de la semaine suivant l'utilisation du service. 5\$/jour si utilisation le matin ou le soir et 8\$/jour pour une utilisation matin et soir, jusqu'à un maximum de 35\$ par semaine. Cette année, un dépôt de 35\$ sera demandé en début de saison ou lors de l'inscription et ce dépôt sera remis à la dernière semaine, selon l'utilisation effectuée lors de cette dernière semaine ;
- Des frais de 1\$/minutes seront facturés à toute famille dont le ou les enfants n'auront pas quitté les services de l'OTJ de garde à l'heure de fermeture régulière ;

ADOPTÉ.

87-2016-Adoption des taux horaires pour les employés de l'OTJ 2016-2017 ;

ATTENDU QUE la ville de Danville a signé, avec ses cols bleus et blancs, une convention collective d'une durée de 5 ans prévoyant une augmentation de salaire de 2% par année ;

ATTENDU QUE dans un but d'uniformité, il est proposé d'ajuster les taux horaires des employés de l'OTJ 2016 et 2017 de 2% par année ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que les taux horaires des employés de l'OTJ soient déterminés comme suit :

**SALAIRES POUR L'OTJ D'ÉTÉ
2016-2017**

OTJ	2015	2016 2%	2017 2%
Coordonnatrice	16,00\$	16,32\$	16,65\$
Coordonnatrice adjointe	15,50\$	15,81\$	16,13\$
Animateur en chef	11,55\$	11,78\$	12,02\$
Animateur (nouveau)	10,55\$	10,76\$	10,98\$
Animateur (ancien)	11,05\$	11,27\$	11,50\$
PISCINE			
Sauveteur en chef	14,25\$	14,54\$	14,83\$
Assistant sauveteur national	12,75\$	13,00\$	13,27\$
Surveillant – médaille de bronze*	11,05\$	11,27\$	11,50\$

*taux horaire majoré de 0,50\$ lorsque des cours de natation sont donnés

ADOPTÉ

88-2016-Comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés – désignations des membres faisant partie du comité ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la ville de Danville désigne les personnes ci-après nommées comme membres du comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés :

**Comité de suivi
Politique Familiale et Municipalité Amie des Aînés**

NOM
Nathalie Boissé, RQF-RQA
Chantale Dallaire
Élisa Roy
Stéphanie Gagnon
Rollande Vigneux
Marjolaine Gagné
Micheline Charest
Jean Couture
Catherine L'Heureux
Pierre Perron
Personnes ressources
Caroline Lalonde
Michel Plourde
Patrick Dubois

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Aucune question de la part des citoyens;

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Madame Francine Labelle-Girard, conseillère au siège #1 :

- 01 février Assemblée régulière Ville de Danville
- 03 février Travail sur demande Emploi Été Canada pour étudiant Corporation Burbank
- 04 février Fin lettres et demande Emploi Été Canada
- 08 février Comptabilité Corpo Développement Économique de Danville
- 12 février OMH de Danville
 - Offre de Mutuelle de prévention CSST - le c.a. refuse
 - Serrures réparées, changement clés
 - Un candidat pour le logement vacant (3 1/2)
 - Changement à faire plancher corridors
- 15 février Travail recherche sur nouvelles heures ouvertures bureau municipal
- 16 février Assemblée régulière Ville de Danville
- 17 février Comptabilité Corpo Développement éco. de Danville - fin année et projet PNT
- 19 février Rencontre Karine Vallières
 - Informations sur projets de la Ville
 - informations sur programmes possibles pour Ville et Burbank
- 23 février AGA Burbank
 - Activités 2015: élargissement des sentiers avec poussière de pierres, maintien des passerelle, rallonge garage, nouvelles bases du belvédère.
 - Surplus financier, éponger les déficits antérieurs;
 - Budget 2016: Déficit prévu puisque subvention coupée, chercherons à équilibrer le tout avec d'autres subventions ou des économies. Les activités s'arrêteront lorsque plus d'argent; Réfection de la passerelle de la tour, celles dans l'autre sens et celle de la détente.
 - Ratifications aux règlements généraux: réserver un poste d'administrateur à une personne hors de Danville pour répondre aux critères de reconnaissance des organismes et infrastructures à caractère régional.
 - Élection: Karine Martin, Daniel Cloutier et un nouveau Pierre Bourdon; tous les postes sont comblés.
- C.A. Burbank
 - Reconduction de l'exécutif: Gilles Lacroix, président, Thérèse Arbour, vice-présidente et Daniel Cloutier, secrétaire-trésorier.
 - Pierre Bourdon prendra en charge le côté communication réseaux sociaux.
 - Caméras de surveillance seront mis en action. Trop de vandalisme.
 - Engagement d'un directeur des travaux à l'étang. Jean Girard pour une période d'environ 26 semaines.
 - 4 demandes d'Emploi Été Canada ont été soumises
 - Daniel Cloutier en charge des Journées Portes Ouvertes de la Fête des Oiseaux Migrateurs.
 - Journée de l'Arbre sera faite, mais reste à planifier la date, la commande des arbres sera donnée.
 - Démission de l'administrateur Jean-Guy Desrochers cause maladie, merci pour le travail durant les dernières années.
 - Jean-François St-Onge est approché pour terminer le terme du siège ainsi laissé vacant et il accepte le défi.

Le bénévolat est en tout temps bienvenu à la Corporation de développement de l'Étang Burbank.

Monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 :

- 3 février : réunion de l'aréna
- 10 février : Rencontre à la Légion canadienne
- 16 février : 2e assemblée du mois
- 18 février : développement durable
- 19 février : rencontre avec madame Karine Vallières
- 22 février : rencontre avec le comité citoyens

Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4 :

- 1^{er} février - Assemblée régulière
- 6 février - Présence au souper et couronnement de la reine du carnaval des glaces 2016
- 11 février - Rencontre pour organisation de la compétition provinciale des pompiers
 - Préparation et envoi de recherche de financement pour la compétition en collaboration avec Stéphane Roy conseiller.
- 13 février – Présence souper fondation école La Tourelle avec d'autre membre du conseil
- 16 février – Atelier de travail
- 19 février – Signature convention collective et prise de photos
- 23 février – AGA Étant Burbank, et réunion du C.A. par la suite
- 26 février – Rencontre pour contrat de travail État-Major SSID
 - Présentation avec État-Major pour le plan de l'unité d'urgence
- 1^{er} mars – Caucus
- 3 mars – Rencontre pour organisation compétition provinciale
 - Divers rencontre, réponse à des citoyens via internet ou en personne.
 - Dépôt d'une plainte pour un citoyen secteur Haute-Ville

Monsieur Patrick Satre, conseiller au siège #5 :

- Son horaire pour le mois de février ressemble à celui de monsieur Dionne;
- Présent à la rencontre du Comité citoyen du 22 février
- Chambre de commerce de Danville– Préparation du souper gala du 16 avril
- Rencontre au bureau de madame Karine Vallières le 19 février;
- Présent à la rencontre de la MRC des Sources sur la présentation des nouveaux programmes de financements commerce du 24 février;

Madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 :

- 3 février : Rencontre avec le comité de Citoyens du Domaine Boudreau afin de valider le choix pour le module de jeu et autre et aussi afin d'organiser 2 journées d'activités.
- 4 février : Aviser les locataires de l'ancien Hôtel de Ville de la mise en vente de la bâtisse.
- 5 février : Rencontre du comité pour projet de développement domiciliaire.
- 12 février : Communication avec la Directrice Générale, Mme Caroline Lalonde pour le valider le choix du module de jeu et autres pour le Domaine Boudreau.
- 16 février : Communication avec divers personnes afin de faire suite au comité d'accueil pour la municipalité et/ou la MRC.
- 16 février : 2^{ème} Atelier de travail
- 17 février : contacter Karine Jalbert pour Bons coup des citoyens.
- 18 février : Rencontre du C.A. de Transbestos. Étant donné qu'il y a un nouveau Conseil d'administration, les rôles ont été distribués comme suit : **Mylène Brouillet, Coordonnatrice | Nathalie Boissé, présidente** | Municipalité de Danville, **Nathalie Durocher, vice-présidente** | Municipalité d'Asbestos, **Anouk Wilsey, secrétaire-trésorière** | Municipalité Wotton, **Claude Dupont, administrateur** | Municipalité de St-Adrien, **Gabriel Landry** | MRC des Sources, **Louise Beaudet, administratrice** | CSSS des Sources, **Robert Bachand, administrateur** | Usager - Transport collectif, **Sophie Ouellette, administratrice** | Usagère - Transport adapté,
- 19 février : Rencontre avec la Députée Karine Vallières
- 19 février : Préparation pour la rencontre du comité de suivi de la PF et de la MADA avec Mme Chantale Dallaire
- 19 février : Suivi avec le coordonnateur de la MDJ pour demande de changement de local
- 22 février : Rencontre avec les représentants de secteurs.
- 24 février : Rencontre avec le comité de suivi de la PF et de la MADA
Discussion entre autre des actions réalisées et à réalisées depuis la mise en place du Plan d'Action.

Sécurité : -Sensibiliser la population au respect des feux clignotants des autobus : c'est fait avec la campagne M'as-tu vu
-Sensibiliser la population à l'importance de la visibilité des numéros civiques : c'est fait via le mot dans les comptes de taxes 2016

Participation citoyenne : Créer un comité de suivi : fait

Communication :-Promouvoir l'abonnement au bulletin : fait
-Fournir les informations bilingue lorsque la loi le permet: fait sur FB et sur les affiches

- Mettre à jour le site web : fait
- Rendre disponible en version papier et dans les deux langues le bulletin mensuel : fait

- 1^{er} Mars : Caucus
- 3 mars : Rencontre avec le Comité de Citoyens du Domaine Boudreau
2 activités auront lieu :
 -19 mars, Plaisir d'hiver sucré avec la collaboration de la maison des familles
 -16 avril, activité de sensibilisation concernant la vitesse, info à venir
- 4 mars : demande au bureau de poste afin de laisser des copies de notre info lettre mensuel en français et en anglais.

Monsieur Patrick Dubois : Félicite madame Nathalie Boissé pour être devenu présidente de Transbestos. Il souligne également que monsieur Roch Hamel, directeur des travaux publics de Danville, est maintenant officiellement citoyen de Danville.

Monsieur Michel Plourde :

- Lundi, 1^{er} février : Pratique et préparation de la consultation publique du PGMR
Conseil de ville
- Mercredi le 3 février : Présidence de la consultation publique du PGMR à Asbestos
- Vendredi le 5 février : Souper spaghetti des Chevaliers de Colomb
Rencontre pour les terrains Mincavi
- Samedi le 6 février : Présence à la soirée du couronnement du Carnaval des glaces
- Mercredi le 10 février : Comité de développement économique de la MRC
Comité administratif de la MRC
Atelier plénier de la MRC
- Jeudi le 11 février : Présidence de la consultation publique du PGMR à Wotton
Cérémonie pour la semaine de la persévérance scolaire
- Vendredi le 12 février : Rencontre de planification pour le forum municipal
- Samedi le 13 février : Curling
Présence au souper bénéfique de l'école la Tourelle
- Dimanche le 14 février : Discussion avec la citoyenne représentante du secteur Plein-air
- Mardi le 16 février : Rencontre régulière #2
Atelier de travail – ville de Danville
- Mercredi le 17 février : Rencontre post-PGMR à Asbestos
- Jeudi le 18 février : Rencontre développement durable
- Vendredi le 19 février : Rencontre d'un citoyen de Castlebar
Conférence de presse (annonce convention collective)
Rencontre de la députée provinciale
- Dimanche le 20 février : Brunch paroisse
- Lundi le 21 février : Rencontre du comité citoyen
- Mercredi le 24 février : Rencontre MRC
Partie de la nuit passée avec le chef d'équipe et le directeur des travaux publics
suites aux fortes pluies de la nuit du 24 au 25 février
- Jeudi le 25 février : Rencontre de la corporation de développement économique
- Vendredi le 26 février : Rencontre Gaz Naturel
- Lundi le 29 février : Rencontre téléphonique avec le directeur des incendies
- Mardi le 1^{er} mars : Caucus de la ville
- Mercredi le 2 mars : Rencontre finale post-mortem de la commission du projet PGMR 2016-2020 de la MRC des Sources
Présence à la présentation des programmes offerts par la MRC pour le développement économique aux chambres de commerce du territoire
- Vendredi le 4 mars : Rencontre avec la directrice générale pour les projets de règlements pour les incitatifs au développement résidentiel, commercial et industriel
Souper spaghetti des Chevaliers de Colomb

ADMINISTRATION DIVERS

89-2016-Approbation du tracé projeté pour une nouvelle ligne électrique sur le chemin Benjamin ;

ATTENDU QUE 9061-8896 Québec Inc., ici représentée par monsieur Normand Grandmont et madame Renée Béliveau, est propriétaire des lots 5 609 178, 5 609 179, 5 609 182 et 4 835 987 du cadastre du Québec et demande à la municipalité un accord de principe pour le prolongement d'une ligne électrique partant du chemin Scotch Hill et longeant le lot 5 609 178, lequel est connu et désigné comme étant le chemin Benjamin;

ATTENDU QUE la ville de Danville s'est portée acquéreur d'une portion du lot 5 609 178 représentant une portion du chemin Benjamin, lequel est visé par la demande de prolongation du réseau électrique effectuée par 9061-8896 Québec Inc.;

ATTENDU QUE le tracé projeté pour l'implantation de la future ligne électrique suit le lot 5 609 178, à savoir un chemin non asphalté qui sera sous peu municipalité, et servant d'accès aux futurs propriétaires des lots projetés tel que soumis sur le plan de lotissement préparé par monsieur Martin Plourde, le 25 février 2016;

ATTENDU QUE le projet de lotissement soumis par 9061-8896 Québec Inc. respecte la réglementation en vigueur pour le territoire de la ville de Danville ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville est en accord avec le projet de prolongement de la ligne hydro-électrique, le tout considérant la création de 5 nouveaux lots destinés à l'accueil de 5 nouvelles constructions sur le territoire de la Ville de Danville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- La municipalité donne son accord au projet soumis par 9061-8896 Québec Inc. pour le passage d'une ligne électrique à partant du chemin Scotch Hill et se rendant jusqu'à la limite du futur lot 5 609 178 du cadastre du Québec, lequel est connu et désigné comme étant le chemin Benjamin;
- La municipalité déclare que le plan de lotissement déposé par 9061-8896 Québec Inc. respecte en tout point la réglementation municipale en vigueur sur le territoire;
- En cas de modification du tracé prévu pour l'implantation de la ligne électrique, de nouveaux plans devront être soumis à la municipalité pour approbation ;

ADOPTÉ.

90-2016-Modification des heures d'ouverture de l'hôtel de ville ;

ATTENDU QUE les employés municipaux ont de plus en plus de travail nécessitant un niveau de concentration élevée ;

ATTENDU QUE l'administration de l'hôtel de ville a tenté d'instaurer un service de rencontre sur rendez-vous seulement avec les citoyens de la municipalité ;

ATTENDU QUE ce service de rendez-vous fonctionne partiellement et que beaucoup de citoyens arrivent toujours au bureau sans avoir préalablement pris rendez-vous et que par conséquent, les employés continuent de recevoir des citoyens hors des plages prévues, ce qui perturbe la concentration nécessaire à certaines de leurs tâches ;

ATTENDU QUE du travail de classement doit également se faire et qu'il est difficile pour les employés de l'effectuer étant donné qu'une présence doit être assurée au comptoir et que le classement s'effectue à l'arrière du bâtiment ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'hôtel de ville de Danville soit fermé le mardi, toute la journée, et ce, à compter de la première semaine d'avril 2016, à l'exception des semaines où le bureau de l'hôtel de ville est fermé le lundi suite à un jour férié.

ADOPTÉ.

91-2016-Mise en vente du 52, Daniel Johnson – octroi du mandat à Hélène Dupont ;

ATTENDU QUE le conseil de ville a accordé un mandat à la firme d'architecte Lemay Coté dans l'objectif d'avoir un portrait de la situation du bâtiment sis au 52, Daniel-Johnson;

ATTENDU QUE suite à l'analyse du bâtiment, le rapport produit par Lemay Coté Architecte fait état d'importants travaux à réaliser dans le but de maintenir l'intégrité structurelle ainsi que de rencontrer le bâtiment conforme aux normes pour les bâtiments publics;

ATTENDU QUE le coût total des travaux à réaliser s'élève à près de 1 million de dollars, et ce, sur une période de moins de 5 ans;

PAR CONSÉQUENT, considérant l'utilisation qui est actuellement faite du bâtiment, de la possibilité de relocaliser les organismes occupant l'immeuble à d'autres endroits sur le territoire de la municipalité et des coûts importants des travaux à réaliser sur l'immeuble, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- l'immeuble sis au 52, Daniel-Johnson soit mis en vente au coût de 105 000\$ représentant sa valeur marchande selon une évaluation reçue par la ville de Danville, le tout considérant l'état général du bâtiment et les travaux importants à y être réalisés;
- le mandat de procéder à la mise en vente de l'immeuble soit confié à madame Hélène Dupont;
- la mise en vente exclut la tour à boyau ainsi que le garage servant au service incendie;
- la directrice générale est autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en vente de l'immeuble.

ADOPTÉ.

Parc Grenier – octroi du contrat pour l'acquisition de modules et mobilier urbain ;

92-2016-Jambette pour le module de jeux ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la ville de Danville commande les éléments suivants chez Jambette pour l'aménagement du parc Grenier, le tout selon l'offre de service qui a été déposée au Conseil de ville :

- H-13018 - Support à vélo 3 places
- L-0401 Bal. Arche 8' ht 4 places
- S-047 Siège caout. et alum. Adulte x2
- J3-15003-A Bloc Psychomoteur
- Installation
- Bordure pour l'aire des modules et pour un carré de sable de 10 pieds par 10 pieds;

ADOPTÉ.

93-2016-GO-Élan pour le mobilier urbain et la balançoire parent-enfant

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la ville de Danville commande les éléments suivants chez Go-Élan pour le mobilier urbain et la balançoire parent-enfant pour le projet d'aménagement du parc Grenier, le tout selon l'offre de service qui a été déposée au Conseil de ville :

- PAP-001-G-(B00) Table à pique-nique – Plastygo – vert
- PAP-001-G-(BOO) Banc, plastygo – vert
- PAP-003-G(B00) Contenant à rebus – Plastygo – vert
- Siège parent-enfant seul

ADOPTÉ.

94-2016-Adoption d'une politique de soutien au développement de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie :

ATTENDU QUE la *Loi sur les compétences municipales* qui prévoit le rapatriement des pouvoirs de gouvernance en matière de développement local et régional oblige les municipalités à élaborer, adopter et mettre en application une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ;

ATTENDU QUE cette Politique regroupe les buts et objectifs que nous retrouvons auparavant dans les programmes du Pacte rural visant à soutenir les projets structurants, en plus d'intégrer les principes énoncés dans l'Agenda 21 local de la MRC des Sources ;

ATTENDU QUE pour la période 2016-2017, la ville de Danville bénéficiera d'un montant de 50 629\$ pour réaliser une partie de son développement économique, dont il est le seul décideur des orientations et décisions d'investissement ;

ATTENDU QUE quatre enjeux ont été priorisés par le conseil de ville pour les années à venir, à savoir :

Enjeu 1 : L'attraction et la rétention des citoyens de tout âge.

- Attirer et retenir des travailleurs ainsi que des familles à Danville;
- Promouvoir le retour des jeunes (18-25 ans) dans notre région;
- Mettre en place des actions en lien avec la politique familiale de la Ville de Danville ainsi qu'avec la démarche Municipalité Amie des Aînés

Enjeu 2 : L'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

- Bonifier le développement de la culture et du loisir;
- Poursuivre le développement des services aux citoyens;

Enjeu 3 : Le développement d'un plus grand esprit de collaboration entre les municipalités et leurs partenaires potentiels

- Mobiliser et concerter les différents partenaires afin d'initier des actions communes;

Enjeu 4 : L'amélioration de l'offre touristique, la mise en valeur du noyau villageois patrimonial et de l'étang Burbank;

- Supporter des initiatives de développement touristique ayant une « portée » sur notre territoire et principalement en lien avec les programmes « Villages-Relais » et « Cœur-villageois »;
- Mettre en place des actions en lien avec le renouvellement du noyau villageois patrimonial;
- Mettre en place des actions afin de créer un projet identitaire pour Danville axé sur son atout naturel le plus important, l'étang Burbank;

Le tout, en lien avec les principes de développement durable énoncé dans l'Agenda 21 des Sources.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le conseil de ville de Danville adopte la politique d'investissement et les priorités d'intervention de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – volet local

ADOPTÉ

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

95-2016-Octroi du contrat pour l'achat d'une benne à asphalte isolée :

ATTENDU QUE la Ville de Danville a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'attribuer un contrat pour l'achat d'une benne à asphalte isolée;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offres, les résultats sont les suivants :

- W. Côté et Fils : 41 019,59\$ plus les taxes applicables pour la benne et 4 253,04\$ pour l'option avec cylindre;
- Les Équipements twin Inc. – appel d'offres rejeté compte tenu de la réception après l'heure fixée du dépôt des appels d'offres

ATTENDU QUE l'offre de services reçue est conforme aux modalités mises en place pour l'appel d'offres et que le prix reçu pour l'achat de la benne est dans la braquette des prix attendu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte l'offre de W. Côté et Fils au montant de 41 019,59\$ plus les taxes applicables;
- Le directeur des travaux publics par intérim, monsieur Roch Hamel, est mandaté signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à cet achat;
- Les frais relatifs à la présente sont puisés à même le compte 03.130.00.610, à savoir le compte courant des immobilisations en voirie pour l'année 2016;

ADOPTÉ.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

96-2016-Ordre des Urbanistes - exemption assurance responsabilité civile – M. Oumar Dia;

Considérant que la ville de Danville a à son service exclusif un urbaniste, monsieur Oumar Dia, lequel occupe le poste de directeur du service de l'urbanisme, de l'inspection et de l'émission des permis, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité de déclarer aux fins de l'Article 1 du *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des urbanistes*, que la ville de Danville se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cet urbaniste dans l'exercice de ses fonctions

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Guy Champoux : question pour monsieur Jean-Guy Dionne. Question au niveau de l'aréna. Est-ce qu'on est obligé de suivre au niveau de l'aréna étant donné qu'il s'agit d'un équipement régional Danville/Asbestos? Réponse : Ville de Danville est cautionnaire pour l'aréna pour 1/3 avec Asbestos pour 2/3. St-Georges-de-Windsor n'est pas cautionnaire, mais donne également un montant annuel pour les activités d'opération de l'aréna. Monsieur Champoux considère que l'aréna devrait être considéré comme un équipement régional par les villes de la MRC des Sources. Réponse : il l'est déjà, avec le Camp musical et le Petit Bonheur, entre-autre. À ce titre, l'aréna reçoit ponctuellement un montant de 5 000\$ de la part de la MRC des Sources.

Monsieur Gilles Lacroix : Il veut savoir si les bénévoles de la bibliothèque ont été informés de la mise en vente du 52, Daniel-Johnson? Réponse de madame Nathalie Boissé : oui, elle a informé les membres du comité elle-même.

SERVICE INCENDIE

97-2016-Autorisation pour la signature de l'entente d'entraide avec la municipalité de St-Claude :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et résolu unanimement que la directrice-générale et le maire sont autorisés à signer une entente d'entraide incendie avec la municipalité de St-Claude, laquelle entente est dispensée de lecture publique, l'ensemble des membres du conseil de ville ayant eu l'occasion d'examiner cette entente antérieurement à la tenue de la séance publique.

ADOPTÉ.

98-2016-Groupe GPI – Autorisation pour signer l'entente de service 2016 (21 500\$ plus les taxes applicables) :

ATTENDU QUE la firme GPI Prévention a déposé une offre de service à la ville de Danville pour poursuivre la prévention incendie déterminé par le Schéma de couverture incendie de la MRC des Sources;

ATTENDU QUE pour l'année 2016, la firme GPI va effectuer :

- 258 visites de risques faibles;

- 19 visites de risques moyens;
- 24 visites de risques élevés;
- 4 visites de risques très élevés;
- 14 plans d'intervention

ATTENDU QUE la Ville de Danville se déclare satisfaite des services de prévention rendus par GPI Prévention pour l'année 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de service de GPI Prévention pour la poursuite de leur mandat de prévention-incendie sur le territoire de la ville de Danville pour 2016, le tout pour un contrat global de 21 500\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ.

DEMANDES DIVERSES

99-2016-Chevaliers de Colomb de Danville – Demande pour l'installation du chapiteau de la fête au village sur la 1ere avenue, face au bâtiment des Chevaliers :

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville demandent à la ville de Danville l'autorisation pour l'installation du chapiteau de la Fête au Village sur la portion de la 1^{ère} Avenue située face à leur bâtiment ;

ATTENDU QUE la 1^{ère} Avenue est habituellement fermée à la circulation de véhicules automobiles durant tout l'évènement de la Fête au Village ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents que les Chevaliers de Colomb de Danville sont autorisés à installer le chapiteau de la Fête au Village sur la portion de la 1^{ère} Avenue située face à leur bâtiment, du 1^{er} septembre en après-midi au 5 septembre en avant-midi, et ce, aux conditions suivantes :

- Effectuer une demande à Info-Excavation pour vérifier qu'il n'y ait pas de fils souterrains à l'endroit où sera installée la tente de la Fête au Village ;
- Faire approuver un plan pour le passage des véhicules d'urgence par le directeur du service incendie de la ville de Danville ;
- Prendre arrangement avec le directeur du service incendie afin que la centrale d'appels d'urgence CAUCA soit avisée de la fermeture de la 1^{ère} Avenue pour la durée de l'évènement et du trajet à utiliser par les véhicules d'urgence si cela s'avérait nécessaire ;
- Assurer une sécurité du site même hors des heures régulières d'activités lors de l'évènement ;
- Communiquer avec la ville de Danville au moins 3 semaines avant l'évènement de manière à ce que la signalisation nécessaire à la fermeture de la 1^{ère} Avenue soit installée ;

ADOPTÉ.

100-2016-Symposium des arts de Danville – Demande pour l'installation du chapiteau sur la rue Grove et pour la désinstallation de ce dernier mardi matin au lieu du lundi soir :

ATTENDU QUE le Symposium des Arts de Danville demande à la ville de Danville l'autorisation pour que le chapiteau du week-end du Symposium soit démonté le mardi matin au lieu du lundi soir, ce qui occasionne une fermeture d'une portion de la rue Grove pour une période supplémentaire à ce qui est habituellement autorisé ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité des membres présents que le Symposium des Arts de Danville est autorisé à installer le chapiteau du Symposium sur la rue Grove, au site habituel de l'évènement, et ce, du 2 septembre en avant-midi au 6 septembre en avant-midi, aux conditions suivantes :

- Effectuer une demande à Info-Excavation pour vérifier qu'il n'y ait pas de fils souterrains à l'endroit où sera installé le chapiteau du Symposium ;
- Faire approuver un plan pour le passage des véhicules d'urgence par le directeur du service incendie de la ville de Danville ;
- Prendre arrangement avec le directeur du service incendie afin que la centrale d'appels d'urgence CAUCA soit avisée de la fermeture d'une portion de la rue Grove pour la durée de l'évènement et du trajet à utiliser par les véhicules d'urgence si cela s'avérait nécessaire ;
- Prendre arrangement avec les voisins immédiats du lieu d'installation du chapiteau pour leur donner accès à leur propriété ;
- Assurer une sécurité du site même hors des heures régulières d'activités lors de l'évènement ;
- Communiquer avec la ville de Danville au moins 3 semaines avant l'évènement de manière à ce que la signalisation nécessaire à la fermeture d'une portion de la rue Grove soit installée ;

ADOPTÉ.

101-2016-Monsieur Laurent Roy – demande pour la réinstallation d'une clôture mitoyenne entre le parc Grenier et son terrain, bornage du terrain, et lettre d'excuse à M. Roy :

ATTENDU QU'à l'été 2015, la ville de Danville a démantelé la clôture du terrain de baseball situé au parc Grenier ;

ATTENDU QU'après vérification, il appert qu'une portion de cette clôture constituait une clôture mitoyenne entre le terrain de la ville de Danville et le terrain de monsieur Laurent Roy et qu'en ce cas, l'autorisation de monsieur Roy aurait dû être obtenue préalablement au retrait de cette clôture ;

ATTENDU QUE monsieur Roy demande à la ville de Danville de procéder à la réinstallation d'une nouvelle clôture mitoyenne en remplacement de celle qui a été retirée ;

ATTENDU QUE la Ville aurait, de toute façon, installé une nouvelle clôture plus sécuritaire afin de délimiter son parc ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- la ville de Danville procède, au courant de l'année 2016, à la réinstallation d'une clôture mitoyenne entre le parc Grenier et le terrain de monsieur Laurent Roy, et ce, aux frais de la ville de Danville.
- une lettre d'excuses est transmise à monsieur Laurent Roy pour les désagréments occasionnés par le retrait de cette clôture ;

ADOPTÉ.

Mante du Carré – demande pour l'installation de signalisation pour les marchés publics ;

La ville est en accord avec l'installation de ce type de panneau, à la condition que le marché public de la Mante du Carré défraie les coûts associés à l'acquisition de ce type de signalisation, le tout considérant que celle-ci est reliée directement avec une entreprise touristique et que seule cette dernière bénéficiera de l'installation de ce type de signalisation. Par ailleurs si la municipalité installe ce type de panneau pour une entreprise, il est fort à parier qu'elle se le fera demander par d'autres entreprises touristiques également.

Salon des aînés 2016 – Demande de soutien financier

Considérant le resserrement des dépenses du budget et le grand nombre de demandes reçues de la part de divers organismes de la région, il est convenu de ne pas contribuer financièrement à cette activité.

École secondaire du Tournesol (Windsor) – demande de commandite pour le gala Tournesol d'or

Considérant le resserrement des dépenses du budget et le grand nombre de demandes reçues de la part de divers organismes de la région, il est convenu de ne pas contribuer financièrement à cette activité.

102-2016-UPA – Tenu du Sécurijour au Centre communautaire Mgr Thibault ;

ATTENDU QUE l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) sollicite la ville de Danville pour la tenue de leur activité « Sécurijour » avec les élèves de l'école primaire de Danville qui aura lieu lundi le 20 juin 2016, en collaboration avec le Centre d'emploi agricole de l'UPA-Estrie ;

ATTENDU QUE cette journée d'activités est offerte aux élèves de 4^e à 6^e année et que les activités comprennent des présentations et des discussions de 20 minutes traitant de nombreux thèmes liés à la sécurité en milieu agricole et urbain ;

ATTENDU QUE l'UPA sollicite la ville de Danville pour l'utilisation du centre communautaire Mgr Thibault pour tenir cette journée ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité d'autoriser l'UPA à tenir sa journée « Sécurijour » au centre Mgr Thibault et ce, sans frais.

ADOPTÉ.

103-2016-Défi handicap des Sources – Service d'accompagnement aux enfants handicapés – ARLPHE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont la responsabilité d'accueillir ou de s'assurer de l'accueil des personnes handicapées dans les services d'activités estivales (SAE);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités peuvent déléguer la responsabilité à un organisme de milieu en totalité, mais pas en partie, des services d'accompagnement;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Régionale en Loisir et Promotion pour les Personnes Handicapées de l'Estrie (ARLPHE) souhaite clarifier les engagements des municipalités envers leurs organismes de milieu concernant l'accompagnement des jeunes handicapés;

CONSIDÉRANT QUE Défi Handicap des Sources a démontré depuis 4 ans qu'il peut offrir les services d'accompagnement dans les OTJ régulières très efficacement.

CONSIDÉRANT QUE les enfants handicapés de notre municipalité ont la chance d'être accompagnés dans un cadre sécuritaire et adapté à l'intérieur même du service régulier.

CONSIDÉRANT QUE Défi Handicap des Sources a les ressources et le personnel pour accueillir et accompagner les enfants handicapés désirant participer aux activités estivales plus que l'équipe de loisirs en place qui sont souvent de jeunes étudiants(tes) avec peu ou pas d'expérience avec des enfants handicapés;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe d'éducatrices engagées par Défi Handicap des Sources a les qualifications pour bien accompagner les participants handicapés et qu'ils deviennent aussi des modèles pour nos jeunes animateurs apprenant ainsi à apprivoiser la différence.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité mandate Défi Handicap des Sources pour accueillir, accompagner et soutenir les enfants handicapés de la MRC des Sources dans son service d'activités estivales.

QUE la municipalité, à la demande des familles, permet d'autres activités en cours d'année et qu'elle valide l'intérêt de Défi Handicap des Sources à s'assurer de l'accompagnement si son personnel est disponible.

ADOPTÉ.

104-2016-Festival des Gourmands d'Asbestos – demande de commandites ;

ATTENDU QUE le Festival des Gourmands d'Asbestos en est à sa 38^{ième} édition et que cet événement aura lieu du 18 au 21 août 2016 au cœur de la Ville d'Asbestos ;

ATTENDU QUE le Festival des Gourmands d'Asbestos est un événement majeur dans la région des Sources et que plusieurs visiteurs ont l'opportunité de découvrir notre région et par ricochet, la Ville de Danville ;

ATTENDU QUE l'organisation du Festival des Gourmands d'Asbestos effectue plusieurs prêts de matériel à la Ville de Danville pour nos divers événements, notamment le Symposium des Arts de Danville et la Fête au Village ;

ATTENDU QUE le Festival demande à la municipalité un appui financier pour l'organisation de sa 38^{ième} édition ;

ATTENDU QUE la ville de Danville contribue financièrement au Festival des Gourmands depuis 2014 avec la commandite bronze de 150\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents que la municipalité effectue une commandite Bronze au montant de 150\$ au Festival des Gourmands d'Asbestos.

ADOPTÉ.

105-2016-Domaine Boudreau – journée plaisir d'hiver sucré – demande d'assistance technique

ATTENDU QUE le comité de citoyen du domaine Boudreau, en collaboration avec la Maison des familles, organise la journée « Plaisir d'hiver sucré » samedi le 20 mars 2016 au parc Grenier ;

ATTENDU QUE pour l'organisation de cette journée, le comité aimerait obtenir 6 tables à pique-nique et une poubelle afin de permettre aux familles de s'asseoir et de profiter de la journée et aussi afin de pouvoir récupérer le plus possible des ordures occasionnés suite à la tenue de l'activité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la ville de Danville donne droit à la demande du comité citoyens du domaine Boudreau et que 6 tables de pique-nique et 1 poubelle soient livrées au parc Grenier pour la tenue de l'activité « Plaisir d'hiver sucré » du 20 mars prochain.

ADOPTÉ.

106-2016-Demande de commandite pour la compétition provinciale des pompiers 2016 – 1 500\$

ATTENDU QUE la ville de Danville accueillera la compétition provinciale des pompiers du 1^{er} au 3 juillet 2016 ;

ATTENDU QUE cet événement amènera une belle visibilité pour la ville de Danville et que de nombreuses personnes viendront dormir et manger à Danville au cours de ce week-end ;

ATTENDU QUE le comité organisateur de l'évènement demande à la municipalité un support financier et technique pour l'organisation de l'évènement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents et votant, monsieur Patrick Dubois s'abstenant de voter, étant donné qu'il représente le comité organisateur de l'évènement auprès de la ville de Danville, **QUE** la ville de Danville accorde

une aide financière d'un montant de 1 500\$ au comité organisateur et qu'elle offrira également une assistance technique d'une valeur de 1 500\$ pour la préparation de cet événement.

ADOPTÉ.

107-2016-Chevaliers de Colomb – Autorisation pour tenue de l'activité du Pain Partagé le 25 mars et demande de soutien financier pour la tenue de l'évènement ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville tiendront de nouveau en 2016 leur activité du Pain Partagé, laquelle aura lieu le 25 mars prochain, jour du Vendredi Saint, de 9h à midi ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville demandent à la municipalité l'autorisation de s'installer aux intersections des rues Grove et Water, ainsi que des rues du Carmel et Daniel-Johnson avec des affiches annonçant leur activité ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb devront contacter la Sûreté du Québec afin de s'assurer que la tenue de leur activité est autorisée par ces derniers ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville demandent également à la ville de Danville un support financier de 200\$ dans le cadre de cet événement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser les Chevaliers de Colomb de Danville à tenir leur activité du Pain Partagé le 25 mars prochain au coin des rues Grove et Water ainsi que des rues Du Carmel et Daniel-Johnson, ainsi que sur l'ensemble du territoire de la ville de Danville ;
- en ce qui concerne la demande de soutien financier, comme celle-ci a été déposée au bureau municipal le jour même de l'Assemblée et que les élus n'ont pu en discuter préalablement à la rencontre d'aujourd'hui, celle-ci est reportée à la prochaine assemblée ;

ADOPTÉ.

108-2016-Conseil des commissaires de la commission scolaire des Sommets – Projet de loi 86 – Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

ATTENDU le dépôt du projet de loi 86 - *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire*, déposée le 4 décembre 2015;

ATTENDU l'intention gouvernementale d'abolir la démocratie scolaire et les élections scolaires;

ATTENDU l'importance d'un gouvernement local et imputable, lequel connaît et comprend les besoins de la population qui l'a élu et qu'il représente;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des communautés locales et régionales, non pas d'abolir la démocratie scolaire, mais de la renforcer pour maintenir le pouvoir de gouvernance des communautés et leur vitalité;

ATTENDU QUE le succès et la vitalité du système d'éducation public québécois et notamment de l'école publique québécoise contemporaine reposent à la fois sur un financement public adéquat et une représentation démocratique de proximité à l'image du système actuel;

ATTENDU la demande d'appui, formulée par la Commission scolaire des Sommets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à la majorité, monsieur Patrick Satre ayant demandé le vote, **DE** :

- D'appuyer la résolution adoptée par la Commission scolaire des Sommets réclamant un meilleur financement au système d'éducation public québécois et un réinvestissement immédiat dans l'éducation et le maintien de la démocratie scolaire avec des commissaires élus au suffrage universel.
- D'envoyer copie de cette résolution au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets.

Pour : monsieur Patrick Dubois, monsieur Jean-Guy Dionne, madame Nathalie Boissé, madame Francine Labelle-Girard

Contre : monsieur Patrick Satre

ADOPTÉ.

Suite à l'adoption de cette résolution, madame Lisette Fréchette, commissaire scolaire à la commission scolaire des Sommets, s'exprime en faveur de la résolution adoptée par le conseil de ville de Danville et pour le maintien des commissions scolaires et des commissaires élus au suffrage universel. Madame Mylène St-Cyr, ancienne directrice de l'école Masson et enseignante à l'école secondaire l'Escale,

s'exprime en défaveur de la résolution adoptée par le conseil de ville, plaidant plutôt pour une gestion locale au sein même des écoles plutôt qu'une gestion régionale via les commissions scolaires.

Monsieur Michel Plourde, maire de Danville, exprime également une opinion personnelle en faveur du maintien des Commissions scolaires et des commissaires élus au suffrage universel.

CORRESPONDANCE

- Journée de la persévérance scolaire – remerciement pour la participation à la 7^e édition
- Corporation de l'Étang Burbank – dépôt des états financiers au 31 décembre 2015
- Ministère des Transports du Québec – Réponse à la demande de réduction de limite de vitesse et de modification à la signalisation sur la route 116 – transport scolaire - Explications données par monsieur Michel Plourde, madame Caroline Lalonde et monsieur Patrick Dubois
- Ministère des Transports du Québec – Réponses aux demandes de Danville – automne 2015 ;
- MMQ – Notre part de la ristourne de 4 000 000\$ - 11 962\$ pour 2015 ;
- ADS – Invitation à célébrer l'adoption d'une nouvelle approche « Centre scolaire communautaire », le 15 mars 2016 de 16h à 17h30 ; - discours anglais vs français %
- Carnaval des glaces – remerciement pour la commandite 2016 ;
- Maison des familles FamillAction – remerciement pour commandite

VARIA

- Rando- Québec – listing des sentiers de l'étang Burbank parmi les sentiers des Cantons-de-l'Est
- Invitation à l'AGA du Symposium des arts – 10 mars prochain
- Envoi d'une carte de félicitation à madame Marie-Soleil Comeau pour souligner la naissance de son premier enfant ;
- Caucus de 18h30-19h00 à la 2^e séance publique du mois – documents le vendredi précédent – rappel aux citoyens pour le dépôt des demandes qui doivent être effectuées au moins 5 jours avant la tenue du caucus ;
- MTQ – Offre de surlargeur d'accotement – route 116 – la directrice générale indique que le MTQ lui a confirmé que lorsque les travaux de pavage auront lieu sur la route 116 au cours de l'été 2017, le MTQ procédera d'office à un pavage en surlargeur d'accotement de 1,5 mètre, le tout considérant les nouvelles normes en vigueur et la quantité de véhicules circulant sur ce tronçon de route.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Gilles Lacroix : Il demande au conseil de ville si la municipalité possède un règlement en ce qui a trait à l'installation de caméras de surveillance. Réponse : non, pas de règlement spécifique, mais il faut se référer aux normes provinciales. Monsieur Lacroix veut également savoir si le poteau qui se trouve entre l'hôtel de ville et la cantine est un poteau qui appartient à la ville ou bien si c'est un poteau qui appartient à Hydro-Québec. Il veut fixer à ce poteau l'une des caméras de surveillance et il veut savoir s'il a une demande particulière à effectuer. Réponse : le poteau est un poteau de la ville de Danville, donc pas de demande à effectuer auprès d'Hydro-Québec. Par contre, comme il s'agit d'installation à proximité de fils électriques, le directeur des travaux publics ira constater l'état des lieux et valider si la Corporation peut procéder aux installations demandées de façon sécuritaire ou bien si les installations doivent être effectuées par les employés municipaux ou encore par un sous-traitant.

111-2016-Levée de la séance

A 21h31, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :

- ❖ PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LE MARDI LE 22 MARS 2016 À 19H00;
- ❖ FORUM MUNICIPAL : LE SAMEDI 2 AVRIL 2016 DE 8H30 À 13H30

X_____
Michel Plourde, maire

X_____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.